



CONSULTATION

Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises

26 Avenue Pasteur 34190 Ganges

Tél : 04 67 73 78 60

Fax : 04 67 73 78 62

sconreaux@cdcgangesumene.fr

FOURNITURE D'UN DISPOSITIF DE THEATRE ITINERANT AUTONOME

Date et heure limites de réception des offres : Le lundi 13 avril 2026 à 17h00

Règlement de la Consultation

SOMMAIRE

Article premier : Objet et étendue de la consultation

- 1) Objet de la consultation**
- 2) Etendue de la consultation**
- 3) Décomposition de la consultation**

Article 2 : Conditions de la consultation

- 1) Durée du marché - Délais d'exécution**
- 2) Option obligatoire**
- 3) Délai de validité des offres**

Article 3 : Contenu du dossier de consultation

Article 4 : Présentation des candidatures et des offres

Article 6: Jugement

- 1) Critère du prix**
- 2) Critère technique**

Article 7 : Négociation

Article 8 : Conditions d'envoi ou de remise des plis

- 1) Transmission sous support papier**
- 2) Transmission électronique**

Article 9 : Renseignements complémentaires

Article 10 : Modalités et voies de recours

Article premier : Objet et étendue de la consultation

1) Objet de la consultation

Les stipulations du présent cahier des charges concernent la conception, fabrication et fourniture d'un dispositif de théâtre itinérant autonome destiné au Théâtre Albarède dans le cadre du projet «Les Échappées Nomades ».

Le marché comprend :

- Lot 1 : Construction remorque polyvalente et gradins aluminium 160 places
- Lot 2 : Équipements techniques autonomes (batterie, éclairage, distribution électrique)

Les prestations sont décrites au Cahier des Charges Particulières.

2) Etendue de la consultation

La présente procédure est un Marché public passé sans publicité ni mise en concurrence en raison de son montant selon les termes de l'article L 2122-1 et R 2122-8 du Code de la commande publique.

3) Décomposition de la consultation

Le marché est alloté en 2 lots distincts.

Les candidats peuvent présenter une offre pour un ou les deux lots.

Chaque lot donnera lieu à un marché séparé.

Article 2 : Conditions de la consultation

1) Durée du marché - Délais d'exécution

Le délai d'exécution est fixé à 4 mois maximum à compter de la notification.

La livraison devra intervenir au plus tard en septembre 2026.

Le planning détaillé devra être joint à l'offre.

2) Variante obligatoire

Les variantes ne sont pas autorisées.

Toute offre comportant une variante non demandée sera déclarée irrégulière.

3) Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Article 3 : Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

- L'acte d'engagement (A.E.)
- Le DPGF (décomposition du prix global et forfaitaire)
- Le présent cahier des clauses particulières (C.C.P.)
- Le présent règlement de la consultation

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat.

Article 4 : Présentation des candidatures et des offres

Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO.

Documents à produire

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant, les pièces suivantes :

- une lettre de candidature (formulaire DC1 joint au marché ou équivalent mis à jour)
- Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle.
- L'état annuel des références auprès d'EPCI et Collectivités Territoriales sur les années 2023, 2024 et 2025 pour le même type de prestation.
- l'acte d'engagement (AE) complété et signé
- Le DPGF complété
- une note technique détaillée :

Pour le lot 1 :

- Description technique de la remorque
- Description des gradins
- Plans, visuels, fiches techniques
- Note de conformité réglementaire
- Planning de fabrication et livraison
- Conditions de garantie

Pour le lot 2 :

- Fiches techniques des équipements
- Certifications CE
- Garantie et SAV

Article 6: Jugement

Les offres seront analysées selon les critères suivants :

1) Critère du prix : 50%

Le critère prix sera analysé sur la base du total du DPGF fourni par chaque candidat.

2) Critère technique : 40%

Le critère de la valeur technique sera évalué en fonction des sous critères suivants sur la base des éléments fournis dans le mémoire technique du soumissionnaire :

Qualité des équipements

Esthétisme

Services après-vente

Garanties

3) Performance environnementale : 10 %

Sobriété énergétique

Impact environnemental des matériaux

Réduction des nuisances sonores

L'entreprise retenue sera l'offre économiquement la plus avantageuse. Cela ne signifie pas que l'offre de prix la moins chère sera retenue mais celle répondant le mieux à la fois au critère technique et au prix.

Article 7 : Négociation

La personne publique se réserve le droit de négocier les offres remises par tout moyen permettant d'assurer une traçabilité écrite de la négociation (les négociations pourront notamment se dérouler exclusivement par échanges dématérialisés). En cas de négociation orale, celle-ci ne pourra être valablement prise en compte que si elle est confirmée par un écrit. Les négociations pourront porter sur une amélioration qualitative et/ou financière de l'offre remise par les candidats. Les candidats classés premier de chaque lot après examen des candidatures et des offres seront désignés titulaires du marché.

Article 8 : Conditions d'envoi ou de remise des plis

Transmission électronique

L'entreprise devra déposer sa candidature avant le lundi 13 avril 2026 17h00 par mail à l'adresse suivante : sconreaux@cdcgangesumene.fr

Article 9 : Renseignements complémentaires

Demande de renseignements

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite à :

Direction générale des services : questions administratives générales

Mme Nathalie CAZALET

Tél : 04 67 73 78 60

Courriel : ncazalet@cdcganges.fr

Administratrice Théâtre Albarède : questions administratives

Mme Sophie CONREAUX

Tél : 04 66 28 79 18

Courriel : sconreaux@cdcgangesumene.fr

Responsable technique Théâtre Albarède : questions techniques

M. Lukas Halmagyi

Tél : 04 67 73 15 632

Courriel : technique.albarede@cdcgangesumene.fr

Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Article 10 : Modalités et voies de recours

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Montpellier 6 Rue Pitot, 34000 Montpellier

Tél. :04 67 54 81 00

Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Conformément aux dispositions des articles L551-1 et R.551-1 du Code de Justice Administrative, avant la conclusion du contrat ;

Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du Code de la Justice Administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet.